

Directives pour les journées géomatiques

Mars 2007

1. Objectif

- Assemblée générale commune des associations de géomatique.
- Les journées géomatiques ont normalement lieu tous les deux ans.
- Pour les années GéoSummit (anciennement GIS/SIT), les associations de géomatique organisent leurs assemblées générales dans le cadre de ces manifestations.

2. Participants

Associations de géomatique suisse:

- Ingénieurs-Géomètres Suisses (IGS)
- geosuisse – Société suisse de géomatique et de gestion du territoire
- Professionnels géomatique suisse (PGS)
- Groupement professionnel mensuration et géoinformation des Swiss Engineering / UTS (GPMG/UTS)
- Groupement des Ingénieurs en Géomatique de Swiss Engineering UTS (GIG/UTS)
- Société suisse de photogrammétrie et de télédétection (SSPT)
- Société spécialisée des ingénieurs du génie rural, des ingénieurs-géomètres et des ingénieurs de l'environnement de la SIA (SIA-SRGE)

La participation est facultative, certaines associations ne participent pas systématiquement. La participation d'autres associations est envisageable.

3. Activités

- Assemblées générales des associations de géomatique (IGS : normalement le jeudi, autres associations : le vendredi; si nécessaire, deux volets sont organisés pour permettre aux personnes qui sont membre de deux associations de participer à deux assemblées générales)
- Manifestations spécialisées pour les membres des associations de géomatique
- Informations communes de portée générale, en dehors des assemblées générales
- Le cas échéant, d'autres manifestations spécialisées publiques, destinées à un public élargi (communes, le public en général)
- Le cas échéant, jubilés des associations
- En règle générale, programme pour les accompagnants et éventuellement pour personnes à la retraite
- Excursions du samedi (éventuellement)
- En règle générale, banquet (le jeudi) et dîner (le vendredi)
- Présentations des sponsors
- Présentation internet www.geomatiktage.ch (possibilité de réservations en ligne)
- Brochure d'invitation
- Publications annexes dans "Géomatique Suisse", le cas échéant, cahier à thème
- Relations media et publiques, éventuellement conférence de presse

De nouvelles formes et variations pour les journées géomatiques sont envisageables.

4. Comité d'organisation

- La conférence présidentielle définit la région pour la tenue des journées géomatiques ; elle contacte les associations, voire les sections
- Les associations identifient les membres du comité d'organisation
- Le comité d'organisation se constitue lui-même
- Le comité d'organisation est responsable de l'organisation des journées géomatiques
- Le comité d'organisation rédige un rapport final et remet tous les documents au prochain comité d'organisation

5. Secrétariat permanent

Le secrétariat PGS fait office de secrétariat permanent (Franziska André) et assure les travaux administratifs :

- Agit en qualité de répondant pour les associations et les sponsors
- Envoi des documents aux participants
- Préparation de documents et supports pour les participants aux journées géomatiques (p.ex. les badges etc.)
- Autres tâches sur demande

5. Financement

5.1 Contributions des associations*

IGS	Fr. 3000.-
geosuisse	Fr. 3000.-
PGS	Secrétariat (montant équivalent à Fr. 2500.-)
GPMG/UTS	Fr. 1000.-
GIG/UTS	Fr. 1000.-
SSPT	Fr. 1000.-
SIA-SRGE	Fr. 1000.-

Les contributions comprennent l'envoi du programme et la location de la salle, beamer et paroi de projection compris.

* pour autant que l'association prenne part aux journées géomatiques.

5.2 Sponsors

(env.) 4 sponsors principaux, à raison de 5000.- (chiffres de 2007)

La conférence présidentielle conclut des accords sur plusieurs années.

Contre-prestations :

- Logo sur le papier à lettres
- Annonce publicitaire gratuite sur la brochure d'invitation
- Logo sur le site internet
- Espace publicitaire

Sponsors pour événements particuliers : Fr. 500.- à Fr. 4000.- chacun (chiffres de 2007)

Les sponsors sont proposés par le comité d'organisation sur place.

Exemples :

- Banquet/dîner (annonce du sponsor, logo sur la carte des mets)
- Apéros (annonce du sponsor, logo sur le carton de table)
- Décorations florales (mention du sponsor)
- Représentations du soir (annonce du sponsor)
- Transports par bus (annonce du sponsor)
- Manifestation spécialisée (annonce du sponsor)
- Concours (annonce du sponsor)

- Présentation internet (mention du sponsor)
- Etc.

Tous les sponsors ont la possibilité de mettre leur documentation à la disposition des participants.

5.3 Règlement de frais pour les membres du comité d'organisation

- Forfait de Fr. 1'000.- à titre de jetons de présence et frais de déplacement (env. 10 séances et présence lors des journées géomatiques) ; ce forfait est payé par le budget des journées géomatiques
- Entrée gratuite à toutes les manifestations, repas compris
- Repas de clôture du comité d'organisation
- Il ne sera pas payé d'indemnités à part pour repas et nuitées

5.4 Budget

Le budget est sujet à approbation par les associations concernées.

5.5 Révision des comptes

Au terme des journées géomatiques, deux réviseurs issus des associations des organismes responsables procéderont à la révision des comptes. C'est la conférence présidentielle qui mandate les réviseurs.

5.6 Bénéfice éventuel

Le comité d'organisation décide de l'utilisation d'un bénéfice éventuel :

- Les indemnités en faveur des membres peuvent être augmentées
- Éventuellement : organisation de manifestations en commun
- Éventuellement : contribution aux prochaines journées géomatiques (p.ex. pour le dîner)

5.7 Perte éventuelle

Les associations qui participent aux journées géomatiques doivent prendre à leur charge une perte éventuelle. Les associations doivent approuver le budget, afin de reconnaître à temps un risque de dépassement éventuel.

6. Logo

Le même logo sera utilisé pour toutes les journées géomatiques à venir, afin que celui-ci s'établisse et se reconnaisse dans le monde de la géomatique. Le comité d'organisation local peut créer un ajout correspondant au logo général. Le groupe RP propose le logo à la conférence présidentielle.

7. Approbation des directives

Les directives sont contraignantes pour les associations participantes et le comité d'organisation désigné.

Elles sont approuvées par les associations professionnelles et la conférence présidentielle.

Le présent document est approuvé par les associations professionnelles de la conférence
présidentielle Géomatique Suisse en date du 20 mars 2007 :

Ingénieurs-Géomètres Suisses (IGS)
H.-U. Ackermann

geosuisse – Société suisse de géomatique et de gestion du territoire
J. Kaufmann

Professionnels Géomatique Suisse (PGS)
L. Berset

Groupement professionnel mensuration et géoinformation des Swiss Engineering / UTS
(GPMG/UTS)
J. Günthardt

Groupement des Ingénieurs en Géomatique de Swiss Engineering UTS (GIG/UTS)
L. Péguiron

Société suisse de photogrammétrie et de télédétection (SSPT)
Prof. S. Nebiker

Société spécialisée des ingénieurs du génie rural, des ingénieurs-géomètres et des ingénieurs
de l'environnement de la SIA (SIA-SRGE)
W. Wanner